

Témoignage de Jocelyne (email du 30/09/2019)*

Bonjour, pouvez-vous diffuser mon témoignage ci-dessous :

J'ai fait toutes les démarches vers le Pr Fourtillan sans contrainte aucune, toutes, en mon âme et conscience.

Je ne fais malheureusement pas encore partie des "patchés" mais j'étais au pied du but quand ce scandale a éclaté.

Notre couple ne tient qu'à un fil, car nous sommes deux, moi parkinsonienne pure depuis 9 ans et mon mari qui me soutenait au début de la maladie, a été atteint lui aussi par une triple atteinte neuro dégénérative des neurones du cervelet, du tronc cérébral et de l'extra pyramidal où loge Parkinson. Je vous épargne les détails de nos difficultés. Il est depuis 2 ans en GIR 2, autrement dit invalide à 68 ans.

Le professeur Fourtillan peut le remettre sur pied.

Cette absurde interdiction enlève à nos 3 enfants tout espoir de ne pas voir leurs parents mourir à petits feux.

Avec toutes ces difficultés de vivre je suis prête à enfile mon gilet jaune.

Rien ne nous arrêtera car dans le sillage des 400 personnes d'autres vont nous suivre et se sentiront concernées si la vérité sur cette découverte est proclamée au grand jour.

Quel humain normalement constitué peut rester insensible à pareils témoignages. Au nom de quel droit universel nous empêche-t'on de se soigner librement, notre corps nous appartient et voulons être libres de trouver la meilleure thérapie.

Je souhaite à tous ces décideurs d'être un jour heureux et fiers de nous avoir rendus notre dignité et la légitimité de sa découverte au Professeur Jean-Bernard Fourtillan qui pourrait sauver tellement de malades.

Jocelyne [...]

** Document reçu par email le 30 septembre 2019. Toutes les données personnelles du document original ont été masquées pour des raisons de confidentialité (remplacé par « [...] »)*